



Responsable des achats 2023

CALENDRIER

| | |
|--|-------------------------|
| Jury de sélection à distance (pour les candidatures préselectionnées) | Mardi 02 mai 2023 |
| Module 1 - Rôle et positionnement du responsable des achats | 05 au 07 juin 2023 |
| Module 2 - Definition d'un projet de performance | 03 au 06 juillet 2023 |
| Module 3 - La dimension stratégique, économique et financière | 11 au 13 septembre 2023 |
| Module 4 - L'évaluation d'une politique d'achats | 09 au 11 octobre 2023 |
| Module 5 - Communication interne et externe au service de la politique d'achat | 20 au 21 novembre 2023 |

Contacts

Hélène PONS - helene.pons@cnfpt.fr

Nathalie OEIL - nathalie.oeil@cnfpt.fr

Renseignements pédagogiques : Caroline AVELLAN - caroline.avellan@cnfpt.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

En complément de ce bulletin d'inscription, merci de joindre :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un organigramme de la collectivité territoriale (facultatif)
- La fiche de poste actualisée

Veillez envoyer votre dossier complet, en un seul fichier (format pdf) par courriel, Avant le jeudi 10 avril 2023, à :

Hélène PONS helene.pons@cnfpt.fr et Nathalie OEIL nathalie.oeil@cnfpt.fr

Agent

Madame Monsieur

Nom usuel : Nom patronymique :

Prénom :

Né(e) le : à : (dépt :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vous avez un handicap nécessitant une prise en charge logistique particulière : oui Non

En vertu de la décision 2019/DEC/007, fixant le niveau de la participation financière des employeurs pour certaines formations et interventions du CNFPT, pour les personnes qui ne relèvent pas de la fonction publique territoriale, un droit d'inscription de 150 € par jour et par participant sera demandé.

Situation professionnelle

Fonction :

Service :

Grade :

E-mail : Tél. :

Collectivité territoriale ou Etablissement public

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

E-mail :

Tél. :

Afin de vous délivrer une attestation de formation conforme, merci de nous indiquer à quel titre cette formation est suivie :

Professionnalisation au 1^{er} emploi

Prise de poste à responsabilité

Préparation concours

Professionnalisation tout au long de la carrière

Perfectionnement

La collectivité ou l'établissement public s'engage à autoriser l'agent à suivre l'intégralité des modules.

| Date et signature du participant | Signature et cachet Collectivité |
|----------------------------------|----------------------------------|
| | |